



FICHE INFOS N°03 PÔLE COMPÉTITIONS

Objet : **MESURES SANITAIRES - COMPÉTITIONS**

Date : 16 septembre 2020

A l'attention des clubs de Corrèze et de Dordogne,

Protocole sanitaire

Rappel du protocole sanitaire de la FFBB :

[2020-08-17-FFBB-Protocole-basket-amateur-et-VxE-à-compter-du-14-août-VFIN.pdf](#)

Encadrants - Parents

Il est souhaitable qu'il y ait un minimum d'encadrants, de parents et d'accompagnateurs autour des équipes.

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble de ces personnes dans les gymnases.

À éviter, les mélanges en dehors des rencontres entre les différentes équipes et groupes autour du terrain dans l'enceinte des gymnases.

Privilégier les distances d'au moins 1m entre les personnes (y compris avec les masques).

Déroulement des rencontres

Éviter les « tchecks » de début de match entre joueurs, officiels et encadrants.

Privilégier les saluts à distance.

Respecter une distance minimale entre chaque joueur et encadrant présent sur le banc lors de la rencontre.

Lorsque les rencontres sont terminées, le port du masque redevient obligatoire pour l'ensemble des acteurs.

Bouteilles d'eau

Chaque joueur, chaque arbitre amène sa propre bouteille d'eau (ou gourde) personnelle et identifiée pour les matchs à domicile et à l'extérieur.

Attention, les clubs recevants ne fourniront pas de bouteilles d'eau ni aux équipes, ni aux arbitres.

Accès aux vestiaires

L'accès aux vestiaires est règlementé par le protocole sanitaire.

Une fréquentation maximale peut-être mise en place selon la taille en m² des vestiaires (exemple : accès aux vestiaires 3 par 3).

Il peut aussi se voir interdit par des municipalités.

Privilégier donc d'arriver en tenue pour les rencontres.

Nathalie MASSON, Référente Pôle Compétitions Dordogne